

## Amiante traitement simple tous métiers

 8 h     100,00 €

### Public

Personnes travaillant en contact avec l'amiante (traitement simple).

### Objectifs

Pour répondre à l'Arrêté Royal du 16 mars 2006 et la modification du 27 mars 2007, sur le traitement simple de l'amiante, le suivi d'une formation de 8 heures de cours s'est avérée obligatoire.

Pour répondre à l'Arrêté Royal du 16 mars 2006 et la modification du 27 mars 2007, sur le démontage des matériaux en amiante ciment, le suivi d'une formation de 8 heures de cours s'est avéré obligatoire.

- Définition de l'amiante
  - Les groupes
  - Les fibres
  - Comment reconnaître un matériau contenant de l'amiante ?
- Maladies et pathologies
  - Le mésothéliome
  - L'asbestose
  - Biopersistance des différents types de fibres dans l'organisme
  - Latence dans l'organisme en fonction de l'exposition
  - Quelques chiffres
- Obligations légales
  - Références réglementaires
- Les mesures
  - Test in situ
- Processus de démontage
- Gestion des déchets et transports
- Administratif et renseignement
- Panel des produits contenant de l'amiante
- Conclusion

### Informations pratiques

#### > Droit d'inscription

100,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

📍 Liège

- > Le 21 janvier 2026  
De 8h30 - 17h
- > Le 18 février 2026  
De 8h30 - 17h
- > Le 25 mars 2026  
De 8h30 - 17h

📍 Verviers

- > Le 11 février 2026  
De 8h30 à 17h

> Certificat - Attestation

Au terme de la formation, vous recevrez une attestation.

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)**.

Les ouvriers de la Commission paritaire de la **Construction (CP 124)** bénéficient d'aides très intéressantes pour suivre les formations, en particulier au cours de la période hivernale s'étendant du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars.

Pour tout renseignement contactez nous au 04/229.84.60

> Partenaires

Constructiv

## Amiante traitement simple tous métiers - COMPLET - Le mercredi 21 janvier 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.60

€ 100,00 € ou 7 Chèques-Formation

📅 Dates de formation

COMPLET - Le mercredi 21 janvier 2026

Horaire

De 8h30 - 17h

📍 Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70

4000 Liège

Belgique

[Inscription-Chateau-Massart@centrifapme.be](mailto:Inscription-Chateau-Massart@centrifapme.be)

04/229.84.60

## Amiante traitement simple tous métiers - COMPLET - Le mercredi 18 février 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.60

€ 100,00 € ou 7 Chèques-Formation

📅 Dates de formation

COMPLET - Le mercredi 18 février 2026

Horaire

De 8h30 - 17h

📍 Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70

4000 Liège

Belgique

[Inscription-Chateau-Massart@centrifapme.be](mailto:Inscription-Chateau-Massart@centrifapme.be)

[04/229.84.60](tel:04/229.84.60)

Formateur

Linda HANNON

# Amiante traitement simple tous métiers - COMPLET - Le mercredi 11 février 2026, Verviers

## Renseignements

Tél.: 087/32 54 55

€ 100,00 € ou 0 Chèques-Formation

### Dates de formation

COMPLET - Le mercredi 11 février 2026

### Horaire

De 8h30 à 17h

### Site de Verviers

Rue de Limbourg, 37

4800 Verviers

Belgique

[Inscription-Verviers@centreifapme.be](mailto:Inscription-Verviers@centreifapme.be)

[087/32.54.55](tel:087325455)

### Formateur

Linda Hannon